



## FLASH DPSP

### STOP AU MÉPRIS !

La **CFDT** rappelle qu'elle avait demandé une modalité d'organisation définitive avant le transfert des agents venant de la Préfecture de Police.

Suite aux dernières réunions avec l'Administration, le constat est implacable et accablant :

- ✓ grosses tensions dans les unités généralistes et les unités spécialisées ;
- ✓ modification du règlement d'emploi avec rajouts de multiples notes de service de la Direction alors que celui-ci est toujours transitoire ;
- ✓ difficultés de commandement : la Direction nous explique que la salle de commandement dirige tous les services opérationnels. La **CFDT** s'interroge alors sur le rôle des cadres A dans les unités généralistes et spécialisées ;
- ✓ formation pour le personnel ayant changé de métier non mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2018 alors que celui-ci a dû assurer la continuité de service et le passage entre la Préfecture de Police et la Mairie de Paris ;
- ✓ iniquités / droit à pose des congés : Alors qu'autant les ISVP que les ASVP travaillent tant en soirée que weekend,
  - les uns se voient imposer un taux de présence de 50% (hors période de congés scolaires),
  - les nouveaux arrivés se voient imposer un taux de présence de 70%, cadeau d'accueil sûrement !!
- ✓ proposition aux personnels sur la base du volontariat de nouveaux horaires (les non-volontaires pour raisons personnelles seront-ils mis à l'écart ?) ;
- ✓ multiples questions sur le temps de travail et sa mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2019.



EN 2018 AVEC LA CFDT,  
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE  
AU SYNDICALISME !

